

ÉLECTIONS MUNICIPALES NANTES
15 ET 22 MARS 2026

Le livret de nos propositions pour Nantes



JR Johanna Rolland
La Gauche Unie
pour Nantes

Parti socialiste, Les Écologistes
Parti Communiste Français
L'Après, Parti Radical de Gauche
Union Démocratique Bretonne, Debout !
Territoires 44, Parti animaliste
Génération Écologie, Place Publique.

lagaucheuniepournantes.fr

Pour nous, c'est Nantes !

juste, écologique et solidaire

Sommaire

4 Le choix de la justice sociale et de la citoyenneté

Pouvoir d'achat, parents solo, logement, citoyenneté locale...

7 Le choix de l'écologie et de la qualité de vie

Plus de nature, neutralité carbone, adaptation, déplacements, alimentation, propreté...

11 Le choix de la sécurité, de la protection et de la santé

Sécurité, santé, ville non-sexiste, antiracisme...

14 Le choix de l'éducation, de l'émancipation et de la culture

Culture, enfance et éducation, jeunesse, enseignement supérieur, seniors, sports...

18 Le choix de l'économie locale, de l'emploi et de la coopération

Commerce de proximité, emploi, soutien aux acteurs économiques, alliance des territoires...





Chères Nantaises, chers Nantais

L'année 2026 sera décisive pour Nantes. Lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, c'est une page de l'histoire de notre ville que vous serez invités à écrire par la force de votre vote.

Nantes est riche de sa vitalité associative, sportive et culturelle. De la capacité d'innovation de ses entrepreneuses et entrepreneurs et de la diversité de son économie. Grâce à l'action que je mène avec mon équipe, Nantes se transforme pour être toujours plus agréable à vivre, avec la nature qui gagne partout du terrain. Plus solidaire avec la gratuité des transports en commun le week-end. Plus juste avec de nouveaux services publics pour les femmes victimes de violences ou la santé mentale de nos enfants. Cette ville juste, écologique et solidaire : pour nous, c'est Nantes ! Pour continuer à la faire vivre, j'ai l'honneur de conduire une liste d'union de la gauche et des écologistes, largement ouverte à la société civile. Une équipe renouvelée et expérimentée, à l'image de la diversité des Nantaises et des Nantais. Là où le candidat de droite veut défaire, nous voulons faire. Là où il veut diviser, nous voulons rassembler. Là où il veut assigner, nous voulons émanciper. Face aux discours de haine de l'extrême droite, dans le brouhaha et le tumulte du monde, nous sommes constants et sereins dans nos valeurs, dans nos engagements, dans nos combats partagés.

Nous voulons qu'à Nantes chacune et chacun puisse vivre bien, se loger, se former, être en sécurité, se nourrir, accéder aux services publics, à la santé, à la culture ou au sport. Nous voulons une ville qui agit pour le pouvoir d'achat des classes moyennes et populaires, une ville qui agit pour l'économie locale et l'emploi. Une ville qui agit pour l'écologie.

Nous voulons enfin assurer la sécurité qui est un droit fondamental, une priorité pour vous et pour moi. Notre mobilisation collective, avec et aux côtés de l'Etat, est totale, de la prévention à la sanction républicaine. Nous allons poursuivre notre action déterminée.

Notre projet vient des échanges quotidiens que j'ai avec vous comme Maire et depuis plusieurs semaines comme candidate en campagne. Il est nourri de vos attentes, de vos propositions et de celles de toutes les actrices et acteurs nantais.

Nous voulons de l'ambition pour notre ville, pour tous les quartiers, de l'attention à chacune et chacun.

Comptez sur moi, sur notre engagement.

Johanna Rolland

Le choix de la justice sociale et de la citoyenneté.

Pour nous, c'est Nantes.



Nous portons un projet de justice et d'espoir pour les classes moyennes et populaires : accès au logement, aux services publics, pouvoir d'achat. Nous nous engageons à agir pour toutes les Nantaises et tous les Nantais, de tous les âges et de tous les quartiers, avec une attention particulière pour les parents solo.

POUVOIR D'ACHAT

Agir pour le pouvoir d'achat des Nantaises et des Nantais :

1. Distribuer un kit de rentrée scolaire à toutes et tous les élèves entrant en CP.
2. Proposer un goûter gratuit et équilibré dans les écoles.
3. Tripler le nombre de bénéficiaires de la mutuelle de santé communale.
4. Élargir la gratuité des transports en commun à 15 000 personnes de plus.
5. Garantir l'accès aux financements de transition écologique pour réduire la facture énergétique des Nantaises et des Nantais.
6. Accompagner de nouvelles familles vers les activités périscolaires en proposant une « offre découverte gratuite » durant le premier mois de l'année scolaire.

7. Réviser la grille tarifaire pour limiter le coût de l'accueil périscolaire pour plus de familles.
8. Facturer la restauration scolaire et l'accueil périscolaire au mois pour lisser les coûts.
9. Pour l'accès au sport et à la culture : élargissement du dispositif Carte blanche à plus de familles des classes moyennes et aux moins de 25 ans dont les étudiantes et étudiants.

PARENTS SOLO

10.

Créer une plateforme parents solo pour soutenir concrètement les familles monoparentales (parents, très souvent des mères, et enfants) dans leur vie quotidienne : un numéro unique, un service d'urgence de garde d'enfants, un accompagnement vers des séjours de répit.

LOGEMENTS

11.

Produire 40% de logements sociaux et 20% de logements abordables pour les classes moyennes et populaires.

12.

Créer 700 nouvelles places en résidences universitaires pour les étudiantes et étudiants.

- 13. Massifier la rénovation thermique des bâtiments et lancer un plan d'urgence contre les bouilloires thermiques.
 - 14. Face au phénomène d'humidité observé dans les parcs de logements des grandes villes de l'Ouest de la France : soutenir le plan de lutte contre l'humidité porté par Nantes Métropole Habitat.
 - 15. Obtenir de l'État la mise en place de l'encadrement des loyers.
 - 16. Mettre en place un fonds d'épargne local, notamment ouvert aux citoyennes et citoyens, pour financer le logement abordable.
 - 17. Pour les copropriétés fragiles : augmenter le nombre de bénéficiaires du syndic solidaire d'intérêt général co-porté par Nantes Métropole Habitat pour permettre à plus de copropriétaires de bénéficier d'un accompagnement renforcé.
 - 18. Développer le nombre de bénéficiaires de l'assurance habitation solidaire.
 - 19. Réguler plus fortement les meublés touristiques type Airbnb pour renforcer l'accès au logement des Nantaises et des Nantais.
- Accompagner les besoins en logement tout au long de la vie et limiter la sous-occupation :**
- 20. Dans une démarche d'accompagnement des seniors et de prévention pour qu'ils et elles aient un logement adapté à leurs besoins, proposer un diagnostic habitat anticipé pour les seniors.
 - 21. Renforcer la Maison de l'Habitant avec un service d'accompagnement et de médiation permettant de faciliter la mutation de logements en cas de sous et de sur-occupation des logements.

- 22. Faciliter le développement du dispositif d'Hébergement Temporaire chez l'Habitant, une solution à tarif solidaire pour les jeunes apprentis, étudiants ou stagiaires.

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET ACCÈS AUX DROITS

- 23. Doubler, en lien avec l'État, le nombre de places d'hébergement d'urgence à destination prioritaire des familles, avec pour ambition zéro enfant à la rue.
- 24. Généraliser les guichets CCAS dans toutes les mairies de quartier pour renforcer l'accès aux droits.
- 25. Continuer à faire de Nantes une ville qui soutient et accueille les exilés et garantit un accès inconditionnel aux services publics municipaux à toute personne vivant à Nantes sans distinction de nationalité, de statut administratif ou de situation personnelle.

CITOYENNETÉ LOCALE

- 26. Instaurer une Assemblée citoyenne mixte dans chaque quartier, qui aura vocation à faire échanger régulièrement les habitantes et habitants, élues et élus, actrices et acteurs (associations, commerces, artistes...) sur les enjeux de la vie de quartier. Dotées d'un pouvoir de codécision sur des investissements de proximité, ces Assemblées seront également des espaces de recueil de pétitions et seront dotées d'un droit d'interpellation du Conseil municipal.

- 27.** Se mobiliser auprès du législateur pour la définition juridique et l'instauration d'un Référendum d'initiative citoyenne à l'échelle locale.
- 28.** Créer un observatoire du programme pour une évaluation citoyenne du projet municipal.

INTÉGRATION

- 29.** Développer l'apprentissage du français pour permettre à chacune et chacun d'accéder à l'emploi et d'être autonome dans la vie quotidienne (accompagnement de la scolarité des enfants, santé, démarches administratives, numérique).

VIE DE QUARTIER

- 30.** Soutenir des lieux qui favorisent la vie de quartier : accompagner la création de nouveaux cafés associatifs pour dynamiser la vie de quartier et lutter contre la solitude.
- 31.** Implanter des recycleries et des ateliers de réparation dans chaque quartier.

- 32.** Poursuivre le plan de rénovation de nos maisons de quartier et de nos salles associatives : imaginer et réaliser la nouvelle maison de quartier de Doulon, ouvrir le nouveau pôle associatif Mangin et sa pépinière jeunesse, repenser la maison de quartier Félix Thomas, rénover la maison de quartier des Dervallières, la salle de la Roche, la salle du Radar et pérenniser le projet d'un centre socio-culturel à la pointe ouest de l'île de Nantes.
- 33.** Lancer un plan « Nantes en couleurs » par quartier, pour allier projets culturels et identités des micro-quartiers.
- 34.** Renforcer les budgets participatifs avec une part dédiée aux enfants et aux jeunes.

OBSÈQUES CIVILES

- 35.** Augmenter le nombre de salles disponibles pour les obsèques civiles.



Le choix de l'écologie et de la qualité de vie. Pour nous, c'est Nantes.



Face aux effets du dérèglement climatique, notre ville doit s'adapter. Pour cela nous ferons plus de place à la nature en ville, préserverons nos ressources en eau, continuerons à développer les transports en commun et la pratique du vélo pour réduire durablement nos émissions de gaz à effet de serre.

NEUTRALITÉ CARBONE ET ADAPTATION AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- 36.** Réduire les émissions de gaz à effet de serre pour tenir l'engagement de Nantes, métropole neutre en carbone en 2050, en accélérant notre plan Climat.
- 37.** Développer la production d'énergies renouvelables et électrifier nos usages : à l'échelle du territoire, 100% d'énergies renouvelables en 2050, et dès 2030, 20 % de production d'énergies renouvelables, notamment en accompagnant le déploiement du photovoltaïque en toiture, sur les ombrières de parkings, en abords de routes sur le périphérique nantais.
- 38.** Un « plan climat populaire » pour accompagner la transition : sensibiliser et informer sur l'urgence climatique et accompagner les citoyens et citoyennes dans leurs actions (maison locale de l'énergie, défis climat, soutien à des projets de production d'énergies renouvelables).

- 39.** Faire du Crédit municipal une banque locale du climat pour financer des projets au service de la transition.
- 40.** Créer un Conseil scientifique de la redirection pour accompagner la Ville et faire de la sobriété un fil rouge de l'action publique.

PLUS DE NATURE

Poursuivre notre ambition pour plus de nature en ville :

- 41.** Ouvrir un nouveau jardin dans chaque quartier.
- 42.** Débitumer deux fois plus d'espaces.
- 43.** Végétaliser et aménager les berges et les quais de Loire : créer une continuité dans la promenade des berges de la Loire du quai André Morice jusqu'à la Cité des Imaginaires dans le Bas Chantenay, aménager le Grand Parc de Loire de 10 hectares sur l'île de Nantes et poursuivre la végétalisation du Canal Saint Félix.
- 44.** Tripler l'opération « Ma rue est un jardin ».
- 45.** Transformer 20 places et placettes minérales ou parkings de surface en oasis urbaines à l'échelle de la ville d'ici 2032 pour lutter contre les îlots de chaleur et créer des espaces de rencontres.

- 46. Révéler la nouvelle place – parc archipel de la Petite Hollande aux 1000 arbres, accueillant le marché tous les samedis, et végétaliser les grandes places nantaises.
- 47. Faire du Parc des expositions de Nantes le plus grand parc floral, récréatif et contemplatif de Nantes avec ses 25 hectares.
- 48. Développer les jardins partagés dans chaque quartier.

Faire de Nantes une référence européenne de la biodiversité urbaine et des droits du vivant et inviter les Nantaises et les Nantais à s'y engager :

- 49. Créer un parcours de formation gratuit, animé par des médiateurs nature, pour faire des Nantaises et des Nantais des ambassadrices et ambassadeurs de la biodiversité dans leur quartier.
- 50. Faire du Parc du Grand Blottereau un lieu privilégié pour l'apprentissage de la biodiversité à Nantes. En lien avec le lycée horticole et l'Ambassade de la biodiversité, étudier la création d'un nouveau lieu éphémère et populaire qui prévoirait concerts, cinéma en plein air, restauration et expression artistique pour les enfants.
- 51. Renforcer la recherche sur la biodiversité urbaine en s'appuyant sur le Muséum d'histoire naturelle.

GRAND PLAN FRAÎCHEUR

Lancer un grand plan fraîcheur pour s'adapter au réchauffement climatique :

- 52. Renforcer les parcours ombragés notamment au profit des personnes fragiles, seniors en particulier. Mettre en œuvre un observatoire du microclimat urbain et systématiser les îlots de fraîcheur dans tous les nouveaux programmes immobiliers et d'équipements.
- 53. Engager un plan spécifique d'adaptation climatique pour nos écoles.

- 54. Installer des points d'eau dans plusieurs stations de transport en commun ainsi que des points à hauteur d'enfants dans tous les parcs et squares.
- 55. Valoriser et poursuivre la rénovation des pataugeoires pour les enfants, élément fort de l'identité de nos quartiers.
- 56. Incrire dans le futur plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) l'obligation de prise en compte des vagues de chaleur et mettre à profit nos toitures avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments neufs et un plan de mise en peinture pour renforcer l'effet d'albédo.

UN URBANISME À LA HAUTEUR DES ENJEUX DE NOTRE ÉPOQUE

Construire sans artificialiser :

- 57. Renoncer à toute extension urbaine à Nantes en visant à partir de 2026 le zéro artificialisation brute, hors opérations entrées en phase opérationnelle, tant que les potentiels de recyclage du tissu urbain n'ont pas été exploités (réemploi de bâtiments, déconstruction, recherche de potentiels de densification du tissu urbain, locaux vides, multiplication des usages du bâtiment...).
- 58. Faciliter la division des parcelles dans les quartiers pavillonnaires pour permettre de construire plus de logements, en veillant à conserver suffisamment de surfaces de pleine terre pour absorber l'eau de pluie.
- 59. Fixer l'horizon du zéro artificialisation brute au niveau métropolitain lors de la prochaine révision du PLUm, en définissant l'enveloppe urbaine finie à un terme qu'il faut définir avec les communes, pour sanctuariser de façon pérenne les espaces naturels, humides et agricoles, et préserver notre sécurité climatique et notre souveraineté alimentaire.

60. Lancer une convention citoyenne pour transformer l'Hôtel-Dieu. Avec le déménagement du CHU sur l'Île de Nantes, la reconversion de ce site sera d'une envergure exceptionnelle.
61. Porter une nouvelle politique d'occupation transitoire : pas de locaux salubres vides plus d'un an sans occupation transitoire (associative, logement intercalaire, culturelle).

L'EAU, UN BIEN COMMUN

62. Poursuivre nos investissements pour le renforcement du service public de l'eau et de l'assainissement : pérenniser la tarification sociale de l'eau pour garantir à chaque ménage un accès à l'eau à un prix juste, en particulier pour les plus modestes, et soutenir et renforcer les régies publiques pour les politiques de l'assainissement et de la distribution de l'eau.
63. Mettre en œuvre le plan « Place à l'eau » pour restaurer les rivières, créer des mares, favoriser l'infiltration des eaux de pluie par la renaturation des sols, valoriser les berges de fleuves et de rivières et dépolluer les cours d'eau. Objectif : rendre l'Erdre baignable à terme.

DÉPLACEMENTS

Renforcer l'accès aux services et aux lieux de travail, avec un réseau optimisé à Nantes et depuis et vers Nantes, et accélérer la bifurcation écologique des déplacements :

64. Mettre en service dès fin 2027 les lignes de tramway 6 et 7 et la ligne de busway 8, qui renforceront considérablement les connexions en transports en commun entre le nord et le sud Loire et sur l'Île de Nantes, avec une desserte du nouveau CHU.

65. Améliorer les liaisons en bus, notamment en périphérie nantaise, avec l'extension de la ligne C3 jusqu'à l'hôpital Laënnec, de la ligne C20 puis de la ligne 50 jusqu'à Babinière, de la ligne C9 jusqu'au futur pôle d'échange de Basse-Île à Rezé.
66. Réaliser la connexion entre la ligne 2 et la future ligne 6 du tramway d'ici à 2032 notamment pour faciliter l'accès aux universités.
67. Favoriser l'offre P+R pour encourager les déplacements en transports en commun, à vélo et à pied à Nantes et faciliter l'intermodalité. Promouvoir l'autopartage et le covoiturage.
68. Tripler le nombre de bornes de recharges pour les véhicules électriques à l'échelle métropolitaine.
69. Se mobiliser pour que l'État et la Région s'engagent, dans le cadre du service express régional métropolitain (SERM), à la création de 2 premières lignes de RER métropolitain dans le prochain mandat.
70. Profiter de la future révision du plan de déplacements urbains (PDU) pour étudier : l'opportunité d'une interconnexion des tramways 1 et 3 à l'ouest, le renforcement de nouvelles lignes de bus en Chronobus et en particulier la ligne 10, la création d'un téléphérique urbain qui relierait les lignes fortes de transport en commun des deux rives de la Loire au niveau des périphériques ouest et est, afin de proposer une réelle alternative à la voiture et la création d'une connexion directe à vélo entre le Nord et le Sud Loire au niveau de la pointe est de l'Île de Nantes, par un élargissement du pont de Vendée.

Plan « Toutes et tous en selle ! » :

71. Doubler le budget vélo pour poursuivre la révolution des mobilités à Nantes.

- 72.** Créer 150 km de nouvelles liaisons vélo sécurisées en commençant par les points noirs signalés par les habitants et les habitantes comme la rue Paul Bellamy. Aménager et sécuriser « à la hollandaise » les grands ronds-points de la métropole.
- 73.** Lever les freins à l'usage du vélo et accompagner la pratique dès le plus jeune âge. Former et accompagner les cyclistes avec un permis vélo dès le CM2 et un accompagnement renforcé pour les adultes en particulier dans les quartiers populaires. Soutenir l'organisation de bourses aux vélos et une journée de réparation collective. Installer une piste d'apprentissage du vélo à un endroit central dans la ville. Créer un parcours « petits zigzageurs » par quartier, pour les plus petits.

Dans le cadre du prochain PDU, mettre en œuvre un plan de circulation « tous modes » ambitieux et en particulier, un plan piéton pour des rues plus accessibles à toutes et tous :

- 74.** Poursuivre l'extension de la zone à trafic limité, réduire l'occupation de la voiture sur l'espace public en piétonnisan de nouvelles rues en centre-ville et dans les quartiers, en concertation avec les riveraines et les riverains. Apaiser l'espace public en réalisant des itinéraires piétons accessibles, végétalisés, équipés de bancs, fontaines, toilettes publics.
- 75.** Mettre en place le pied à terre pour les vélos dans certaines rues piétonnes le samedi.

ESPACES PUBLICS ET PROPRETÉ

- 76.** Créer un maillage de toilettes accessibles et propres dans tous les quartiers, augmenter le nombre de sanitaires publics, les cartographier pour faciliter leur accès, systématiser les toilettes mixtes intégrant des tables à langer dans nos équipements publics.

- 77.** Renforcer les moyens de la brigade verte pour améliorer la propreté dans la ville et lutter contre les incivilités.
- 78.** En lien avec les associations, dans chaque quartier, renforcer les actions d'information et de médiation sur le respect des espaces communs et les actions de prévention des incivilités.
- 79.** Renforcer les opérations « Ma rue propre » : des actions ciblées conjointes de nettoyage, de remise en état des espaces verts et de sensibilisation, mobilisant les agentes et agents de propreté et les jardiniers et jardiniers des espaces verts, en lien avec les commerçantes et commerçants.
- 80.** Renforcer les moyens humains et techniques pour lutter contre les tags.

ALIMENTATION

- 81.** Étendre la sécurité sociale de l'alimentation, via la caisse commune alimentaire, pour qu'elle bénéficie à 3 fois plus d'habitantes et d'habitants.
- 82.** Ouvrir 6 nouvelles épiceries solidaires de produits bio en vrac.
- 83.** Fixer l'objectif de 100% de bio et local dans les cantines scolaires, assurer des cantines zéro plastique et ouvrir nos 2 cuisines centrales pour favoriser des produits frais et de qualité. Créer un partenariat « 1 école - 1 potager » avec les jardins partagés, en assurant un potager accessible dans un rayon de 15 minutes à pied de chaque école de la ville.
- 84.** Proposer des paniers de légumes bio à toutes les personnes enceintes pendant la grossesse, gratuits sous condition de ressources, et des ateliers de sensibilisation sur l'alimentation saine et de qualité.
- 85.** Réaliser la deuxième phase de la Ferme urbaine des Dervallières, permettant la production de plusieurs tonnes de légumes par an pour les habitantes et les habitants du quartier et la création de postes en insertion.

Le choix de la sécurité, de la protection et de la santé.

Pour nous, c'est Nantes.



Notre mobilisation pour la sécurité est et restera totale. Nous entendons continuer à faire de Nantes une ville qui protège.

Nous garantirons le meilleur accès aux soins.

Nous agirons pour une ville non-sexiste et antiraciste.

SÉCURITÉ

Lutter contre le narcotrafic et renforcer la sécurité des Nantaises et des Nantais, avec plus d'agentes et d'agents sur le terrain :

- 86.** Renforcer les effectifs de la police municipale et de l'unité métropolitaine des transports en commun.
- 87.** Mettre à disposition de l'État des locaux pour la création d'un commissariat de quartier dans un quartier prioritaire de la ville.
- 88.** Renforcer la prévention dans les transports en commun : créer une équipe de médiatrices et médiateurs formée à l'accompagnement des personnes en vulnérabilité, sous addictions, en fragilité psychologique.
- 89.** Créer un bouton SOS sur l'application mobile Naolib pour une mise en relation directe avec les équipes du poste de contrôle et de sécurité.

90. Renforcer les missions de la brigade de l'espace public pour la sécurité routière et le partage de l'espace public (piéton-vélo-voiture).

91. Renforcer la sécurité nocturne par un poste fixe de la Police Municipale en soirée, à Bouffay et au Hangar à Bananes.

92. Évaluer et renouveler le contrat de sécurité intégré avec l'État pour un engagement partagé pour la sécurité des Nantaises et des Nantais.

Renforcer la prévention et la médiation sur l'espace public :

- 93.** Créer un parcours lumineux et améliorer l'éclairage public pour renforcer la sécurité dans l'espace public en soirée et la nuit.
- 94.** Augmenter le nombre de médiateurs et médiatrices de quartier.
- 95.** Créer un corps d'éducatrices et éducateurs de rue de la Ville qui travaillera en complément et en lien avec l'Agence départementale de la prévention spécialisée à la rencontre des jeunes.

96. Accompagner l'installation de gardiennes et gardiens d'immeubles dans le parc de logements de Nantes Métropole Habitat et renforcer les moyens de médiation dans les parties communes.

97. Créer des permanences de la Maison de la Tranquillité publique dans les mairies de quartier. Objectif : rapprocher les services de médiation, d'aide aux victimes et d'accès aux droits des habitantes et des habitants afin de favoriser la résolution des conflits de proximité, un accès facilité pour les publics vulnérables et le développement d'une culture partagée de la tranquillité publique.
98. Poursuivre et développer l'action menée pour les dispositifs alternatifs aux poursuites et à l'incarcération afin de lutter contre la récidive des mineurs.

SANTÉ

99. Faire de la santé mentale une priorité, en particulier la santé mentale des jeunes : ouvrir dès septembre 2026 une Maison des enfants, nouveau service public inédit en France dédié à leur santé mentale et mener une politique volontariste d'accompagnement de la santé mentale des jeunes.
100. Déployer une équipe mobile de travail social de rue spécialisée en santé mentale.
101. Créer un équipement de santé dans chaque quartier populaire qui n'en est pas encore doté.
102. Aider les médecins généralistes, spécialistes et autres professionnels de santé à s'installer dans tous les quartiers pour lutter contre les déserts médicaux.
103. Soutenir les associations pour la création de 2 nouvelles maisons sport-santé, à Nantes Nord et à Nantes Sud, en plus des 2 déjà créées, pour mailler le territoire nantais, et développer l'offre sportive de proximité à destination des seniors.

INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

104. Renforcer la qualité de tous les espaces publics pour les personnes à mobilité réduite et garantir l'accessibilité universelle de tout nouvel aménagement.

105. Renforcer le service Proxibus dédié aux personnes à mobilité réduite avec 15 000 courses supplémentaires par an.

Renforcer l'inclusion des enfants en situation de handicap :

106. Terminer la mise en accessibilité de 100% de nos établissements scolaires et des centres de loisirs.
107. Renforcer l'offre d'accueil des enfants en situation de handicap dans les centres de loisirs avec des équipes spécialisées dans l'accompagnement des besoins particuliers. Soutenir les associations (mise à disposition de locaux municipaux, mutualisation de moyens...). Mettre en place des jeux adaptés aux enfants à mobilité réduite dans les nouvelles aires de jeux ou lors de leur rénovation.
108. Accompagner les enfants et les familles pour garantir l'inclusion sur tous les temps de l'enfant, en crèche, à l'école et sur le temps libre, avec les partenaires (Education Nationale, acteurs du médico-social).

ANTIRACISME ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

109. S'engager, dans le cadre de l'Observatoire nantais des discriminations, à poursuivre, via des testings et des baromètres, le diagnostic des discriminations perpétrées sur le territoire. Ce diagnostic appuiera la transformation de l'action publique.
110. Renforcer la formation des actrices et des acteurs du territoire et en particulier celles et ceux du logement, de l'emploi et de la jeunesse. Soutenir les associations et les actrices et acteurs de la lutte contre toutes formes de discriminations en créant une plateforme « outils et ressources ».

111. Étendre à tous les agentes et agents en contact avec le public une formation obligatoire dédiée à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discriminations. Renforcer nos dispositifs d'accueil de la parole et d'accompagnement des personnes discriminées et en particulier la démarche AntidiscrimiNantes pour permettre le signalement de discriminations perpétrées par un agent public ou agent d'une institution du territoire.

VILLE NON-SEXISTE ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

112. Prendre en compte le genre dans chaque action de la Ville (budget, urbanisme, sports...) et étendre la démarche globale de budget sensible au genre.

113. Maintenir notre soutien à Citad'elles, lieu d'accueil, d'écoute et de soutien pour les femmes victimes de violences et leurs enfants, ouvert 24h/24 et 7 jours sur 7.

114. Accompagner l'émergence d'un nouveau lieu dédié à l'accompagnement des mineures et mineurs victimes de violences sexistes et sexuelles.

115. Doter tous les grands événements organisés sur l'espace public de protocoles de lutte contre les violences sexistes et sexuelles avec des stands de professionnelles et professionnels formés à l'écoute de la parole des victimes et une réorientation vers des lieux d'accompagnement.

116. Expérimenter l'éga-conditionnalité des aides pour les associations dont les subventions dépassent les 100 000€. Nous demanderons à ces actrices et acteurs associatifs qu'ils et elles s'engagent pour faire progresser l'égalité de genre ou la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en interne ou dans les actions menées.

117. Pérenniser l'appel à projets « genre et espace public » et les marches exploratoires pour améliorer l'espace public et favoriser son appropriation par les femmes et les minorités de genre.

118. Faire de Nantes une collectivité exemplaire pour l'accueil et la prise en compte des personnes LGBTQIA+ : dans les démarches d'état civil (naissance, rectification de genre, mariage), par la formation des agentes et agents publics et des institutions du territoire et par le soutien réitéré aux associations.

119. Nantes, destination égalité : valoriser notre engagement et nos atouts pour accueillir des voyageuses solo et des voyageurs et voyageuses LGBTQIA+.

Le choix de l'éducation, de l'émancipation et de la culture. Pour nous, c'est Nantes.



À Nantes, l'éducation et la culture sont les deux premiers budgets de notre Ville et le resteront.

Elles sont le meilleur chemin vers l'émancipation. Nous maintiendrons notre soutien au sport et à la vie associative.

ENFANCE ET ÉDUCATION

- 120.** Continuer à faire de l'éducation le premier budget de la Ville.
- 121.** Renforcer les solutions de mode de garde pour les plus petits. Créer 700 places en crèche au cours du mandat, en priorisant les structures associatives ou municipales, réparties dans toute la ville. Maintenir le guichet d'accueil unique pour simplifier la vie des parents.
- 122.** Lancer un plan municipal de lutte contre les violences intrafamiliales, l'inceste et les violences faites aux enfants dans les lieux qu'ils fréquentent (école, sport, centre de loisirs).
- 123.** Assurer 100% des cours d'école réinventées pour plus de nature et de fraîcheur au quotidien pour les enfants et des espaces inclusifs qui permettent l'épanouissement de toutes et tous.
- 124.** Ouvrir la nouvelle école Joséphine Baker sur l'île de Nantes dès 2026. Ouvrir une nouvelle école dans le quartier de la Beaujoire pour répondre aux besoins des familles.

125. Poursuivre le plan de rénovation de nos écoles en commençant par les écoles Jean Zay et Batignolles.

126. Lancer, en lien avec les acteurs de l'éducation, du secteur de la santé et des représentantes et représentants des parents d'élèves, un plan « Nantes lève les yeux » pour limiter l'usage des écrans chez les enfants.

127. Faire la ville à hauteur d'enfants : construire la ville différemment, en imaginant une charte de la ville à hauteur d'enfants. Elle inclura notamment des engagements en matière d'accès à des espaces naturels, des espaces de jeux et des aménagements d'espaces publics mieux adaptés. Créer 25 parcours à hauteur d'enfants, poursuivre la création de rues scolaires et créer de nouveaux parcours d'apprentissage à vélo.

JEUNESSE

128. Ouvrir un nouveau lieu en centre-ville dédié aux jeunes Nantaises et Nantais de 16 à 25 ans. Pour l'accès aux droits, aux loisirs et au monde professionnel : des espaces de travail et de rencontres, complémentaires aux 5 pépinières existantes et aux actions des actrices et acteurs jeunesse du territoire.

129. Créer un parcours de réussite pour les jeunes des quartiers populaires. Une équipe mobile de professionnelles et professionnels accompagnera les jeunes, les adolescentes et les adolescents pour l'orientation scolaire ou la recherche de stage. Soutenir les chantiers d'insertion des jeunes notamment via le sport. Mettre en place un réseau de mentors issus du monde professionnel pour créer des opportunités concrètes d'emploi.

130. La politique jeunesse de la ville par les jeunes et pour les jeunes : sur le modèle des conventions citoyennes, tirer au sort une Assemblée des jeunes qui construira et participera à définir la politique jeunesse de la Ville avec l'élu ou l'élu en charge.

FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE ET VIE ÉTUDIANTE

131. Consolider l'identité de Nantes comme métropole universitaire, phare de la liberté académique. Affirmer le rôle de la science comme fondement démocratique. Maintenir notre haut niveau de soutien aux établissements structurants du territoire, à commencer par Nantes Université.

132. Soutenir la recherche dans les domaines stratégiques que sont l'écologie, la santé, le maritime décarboné et l'industrie du futur aux côtés des pôles d'enseignement supérieur et de recherche de notre territoire.

133. Offrir les meilleures conditions de vie et d'apprentissage aux étudiantes et étudiants : accueil annuel lors d'une soirée des nouveaux étudiants, renforcement des campus nature, accès à une ville dynamique et culturelle, en plus de la création de 700 nouvelles places en résidence étudiante et de l'ouverture de la Carte blanche aux étudiants.

SENIORS

134. Faciliter la vie des seniors avec l'ouverture du projet Vill'âge qui comportera plus de 160 places en EHPAD et en résidence autonomie ainsi qu'un accueil de jour et un restaurant.

135. Ouvrir la Maison de la longévité, lieu central et complémentaire des espaces seniors de proximité dans les Mairies de quartier, avec un guichet unique pour les seniors, leur entourage et en particulier les aidantes et aidants, proposant un accompagnement adapté à tous les âges à partir de la retraite.

Lutter contre l'isolement des seniors, tout en renforçant les services du quotidien :

136. Faciliter les courses quotidiennes en partenariat avec les associations et le CCAS.

137. Expérimenter une offre de commerces ambulants dans les micro-quartiers les moins dotés en commerces pour répondre aux besoins des seniors.

138. Réinventer les grands bals populaires dans une volonté intergénérationnelle, ouverte à toutes les musiques et à toutes les générations et soutenir les projets intergénérationnels entre enfants, jeunes et seniors.

CULTURE

139. Continuer à donner aux artistes toute leur place dans la ville et dans l'espace public grâce notamment à des ateliers ou des laboratoires artistiques dans tous les quartiers. Porter une attention particulière au spectacle vivant et aux équipes artistiques et réaffirmer l'intangibilité de la liberté de création comme de la liberté de programmation.

140. Soutenir les pratiques artistiques en amateur : ouvrir le Conservatoire Nantes Nord et en faire un lieu de référence pour les pratiques artistiques en amateur. Dans son sillage, garantir à chaque quartier un lieu ressource pour ces pratiques. Faire du mois des pratiques artistiques en amateur un grand événement de découverte de ces pratiques pour toutes et tous et continuer à déployer le prêt d'instruments de musique dans les bibliothèques municipales.

Renforcer la proximité culturelle et artistique :

- 141.** Faire en sorte que chaque Nantaise et chaque Nantais puisse accéder, participer et contribuer à la vie culturelle et artistique à moins de 15 minutes de son domicile (établissement culturel, résidence, atelier ou laboratoire artistique, point lecture, tiers lieu...). Pour les quartiers populaires renforcer le dispositif « Connivences », jumelage entre chaque quartier de la ville et un ou plusieurs établissements culturels.
- 142.** Mettre en place la gratuité des transports en commun pour toute sortie culturelle sur présentation d'un billet de spectacle ou de musée.
- 143.** Expérimenter un service exceptionnel de navettes nocturnes pour le retour des lieux culturels ou festifs.
- 144.** Face au tout numérique, promouvoir une écologie de l'attention, en particulier pour les plus jeunes : garantir à chaque élève nantais un parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et obtenir le label 100% EAC. Permettre la découverte des bibliothèques municipales par tous les enfants nantais et en faire, avec les musées, des lieux refuges. Porter une attention particulière au jeune public comme au public senior.

145. Poursuivre l'ouverture de nouveaux lieux culturels pour asseoir la singularité et le maillage de la Ville : Maison de la Poésie, Friche Mellinet, Port des Arts nomades, Cinématographe... et prendre soin de l'existant : rénover le Lieu Unique et permettre son ouverture sur son environnement direct, les Nefs comme grand forum pour la culture, la citoyenneté et les pratiques libres et donner un nouveau site, pérenne, à Pol'N.

146. Bâtir une grande médiathèque de demain, sur le site de Jacques Demy. Pensée avec les habitantes et les habitants, elle aura vocation à les accueillir toutes et tous pour le partage de la lecture et de la connaissance.

Faire de Nantes une capitale des nouveaux imaginaires :

- 147.** Ouvrir la Cité des imaginaires – Musée Jules Verne, le Muséum d'histoire naturelle rénové et agrandi pour « habiter la terre demain » et développer un réseau des grandes villes d'estuaires du monde.
- 148.** Installer une « fabrique des nouveaux récits animés » grâce à un pôle de l'image en mouvement structuré autour de la Nef Animation.

PATRIMOINE

149. Ouvrir à Nantes, sur le site de Ranzay, le grand centre d'histoire et des mémoires de la métropole. Lieu d'archivage et de protection du patrimoine, il sera aussi pensé comme un pôle de savoir et de transmission ouvert au public.

150. Prendre soin de notre patrimoine et entretenir nos mémoires en menant des chantiers emblématiques (rénovation des grues jaune et grise, Cale 2 l'Île, nouvelle verrière dans la Cathédrale, restauration des églises) et en adaptant ces patrimoines au changement climatique.

151. Soutenir la création d'un pôle du patrimoine nautique porté par les acteurs associatifs.

152. Faire du Couvent des Cordeliers le site emblématique du partage de notre histoire commune et de notre patrimoine grâce à un grand chantier de fouilles participatives ouvert aux jeunes générations.

IDENTITÉ BRETONNE

153. Renforcer l'enseignement bilingue breton-français en développant le réseau d'écoles publiques bilingues, avec un objectif de 9 écoles d'ici la fin du mandat et en formant ou recrutant des ATSEM bretonnants afin que 75 % d'entre elles et eux maîtrisent la langue dans les classes bilingues.

154. Accompagner le développement du projet Kejadenn au pied de la Tour Bretagne rénovée : un espace à la rencontre des langues, des entreprises et de la culture bretonnes.

155. Organiser une votation consultative à l'échelle de la ville de Nantes sur la réunification administrative de la Bretagne.

156. Renforcer la place de la langue bretonne dans l'espace public, sur les plaques de rues et dans la signalétique du Château des Ducs de Bretagne. Valider le niveau 2 de la charte « Ya d'Ar brezhoneg » et s'engager ensuite sur le niveau 3.

VIE ASSOCIATIVE

157. Maintenir notre soutien au monde associatif, premier acteur des solidarités.

158. Accompagner les associations dans leur développement dans le cadre de la coopérative nantaise des solidarités (formations, mutualisation et mise en commun, aide à la structuration de projets).

159. Faciliter la vie des associations par l'expérimentation d'une régie de matériel.

SPORTS

160. Poursuivre la rénovation et la création d'équipements de proximité, à commencer par le gymnase Chanteclerc et le terrain de basket de Procé, et créer une salle de boxe à Nantes Nord.

161. Soutenir les pratiques sportives libres et ouvrir le Fercam, lieu dédié à la pratique sportive libre sur l'Île de Nantes.

Répondre aux enjeux spécifiques de la natation scolaire, de loisir ou de compétition :

162. Étendre les horaires de piscine en soirée.

163. Inaugurer la piscine des Dervallières en 2026 puis la piscine olympique métropolitaine à Rezé, ouvrir une nouvelle piscine nordique sur le site de Marcel Saupin et lancer la rénovation de la piscine Léo Lagrange.

Le choix de l'économie locale, de l'emploi et de la coopération.

Pour nous, c'est Nantes.



Pour accompagner les mutations économiques, au service de l'emploi local, nous soutiendrons la vitalité et la diversité de notre économie, de l'industrie à l'économie sociale et solidaire, les artisans, les commerçantes et commerçants dans tous les quartiers, les entreprises et l'innovation.

COMMERCE NANTAIS, ARTISANAT ET ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

- 164.** Redonner au marché de Talensac une nouvelle jeunesse.
- 165.** Favoriser l'animation du centre-ville et des 11 quartiers, en organisant des événements sur l'espace public (marchés des créateurs, marchés de Noël, l'Autre Marché...), en accompagnant les associations de commerçantes et commerçants et en soutenant la démarche de valorisation de l'identité et de la singularité de chacun de nos quartiers.
- 166.** Proposer, en lien avec les acteurs économiques, la création d'un label « Produit à Nantes » et mettre en œuvre des opérations « j'achète local ».
- 167.** Soutenir l'expérimentation de l'encadrement des baux commerciaux, en lien avec les associations de commerçantes et commerçants, auprès du législateur.
- 168.** Créer une foncière commerciale pour faciliter les installations en particulier en centre-ville et conforter la diversité commerciale.

CONSOLIDATION DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE NANTAISE ET DE SES FORCES HISTORIQUES

Favoriser le maintien des activités industrielles et artisanales en ville :

- 169.** Veiller à la disponibilité foncière pour l'activité productive.
- 170.** Industrie maritime et fret maritime : soutenir notre Grand Port maritime Nantes Saint-Nazaire, développer les activités industriello-portuaires de Cheviré et continuer d'y accueillir de grands navires. Conforter le positionnement de la zone en hub logistique du dernier kilomètre pour acheminer en ville par des transports décarbonés et favoriser l'utilisation de la Loire et le mix fret maritime, fluvial et ferroviaire pour faire reculer la part modale du transport routier.
- 171.** Mettre en place un programme de soutien aux PME industrielles, sous réserve d'éco-conditionnalité, engagées dans la bifurcation écologique de l'économie.

Pour un numérique éthique et responsable :

- 172.** Accompagner les actrices et acteurs du numérique responsable éthique et durable pour encourager leur développement, et notamment les acteurs de la French Tech Nantes.

- 173.** Poursuivre le soutien aux actrices et acteurs de la médiation et de l'inclusion numérique.
 - 174.** Défendre une stratégie d'indépendance européenne des outils numériques (logiciels, infrastructures) et y contribuer localement.
 - Un quartier de la santé au cœur de Nantes :**
 - 175.** Soutenir, en lien avec le nouvel Hôpital Loire Santé, le développement d'un véritable quartier de la santé au cœur de l'Île de Nantes et d'un écosystème allant du laboratoire de recherche à l'usine de production pour renforcer la souveraineté sanitaire.
 - Une économie du tourisme engagée :**
 - 176.** Développer à Nantes un modèle de tourisme soutenable, populaire et engagé.
- SOUTIEN AUX NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES**
- 177.** Accompagner l'émergence de nouveaux réseaux économiques responsables agissant pour la bifurcation écologique (mode durable, éco-construction, alimentation, transport vélique dans le maritime...).
 - 178.** Mettre en place avec les acteurs économiques une démarche d'incitation des entreprises à acheter local pour favoriser les relocalisations industrielles sur le territoire.
 - Poursuivre et renforcer le soutien à l'économie sociale et solidaire :**
 - 179.** Crée une foncière de l'économie sociale et solidaire pour faciliter l'accès au foncier pour les structures sociales et solidaires et l'ouverture de nouveaux lieux.
 - 180.** Installer 15 pépinières pour les porteuses et porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire à l'échelle métropolitaine.
 - 181.** Mettre en place un programme de diffusion de l'économie sociale et solidaire dans les autres filières économiques (santé, industrie, numérique, artisanat...).

- Nantes, terre de réemploi :**
- 182.** Créer un lieu dédié aux acteurs du réemploi sur le site de la Morronnière et favoriser l'installation d'une ressourcerie par quartier.
 - 183.** Soutenir les projets industriels de réemploi via le fonds de soutien aux projets innovants industriels.
 - 184.** Transformer nos déchets en ressources et faire des déchetteries des « rechetteries », pour que le réemploi devienne un réflexe.
 - 185.** Faire de la transformation de l'Hôtel-Dieu et de la Tour Bretagne deux projets exemplaires et exceptionnels du réemploi nantais.
 - Soutenir les entreprises et les salariés de la logistique, du transport, de l'entreposage, de la petite industrie, des services aux entreprises, qui font l'économie de la vie quotidienne :**
 - 186.** Expérimenter avec un panel d'entreprises de l'économie ordinaire un tarif préférentiel dans les parkings publics pour les salariées et les salariés de l'aube.
 - 187.** Renforcer le soutien à la logistique urbaine décarbonée au service des artisans et commerçants par l'identification et la préservation de foncier en centre-ville.
 - 188.** Accompagner le projet de Maison des livreurs : espace de pause, de convivialité et d'accompagnement dans la défense de leurs droits pour les travailleuses et travailleurs précaires du secteur de la livraison.
 - 189.** Faire de Nantes un territoire pilote de l'économie régénérative en faisant des zones d'activités économiques (ZAE) des leviers de la bifurcation écologique. Soutenir les activités créatrices d'emplois de qualité et respectueuses du vivant. Soutenir la mutation économique ou la reconversion des activités qui ne peuvent pas atteindre un haut niveau social et environnemental. Incrire toutes les ZAE dans un processus régénératif et faire de Nantes Est le premier modèle de zone d'activité régénérative.

- 190.** Soutenir les métiers de la main, à la croisée de l'art, de l'artisanat et de la culture scientifique et technique.

INSERTION

- 191.** Réserver chaque année un million d'heures pour les travailleuses et travailleurs en insertion dans les marchés publics et diversifier les marchés concernés.
- 192.** Maintenir le soutien aux structures nantaises de l'insertion par l'activité économique.
- 193.** Essaimer le dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » dans tous les quartiers.

ALLIANCE DES TERRITOIRES

Passer un nouveau cap dans la coopération avec les territoires voisins en renforçant les partenariats notamment en matière d'économie, d'alimentation, d'emploi et de mobilité :

- 194.** Créer une coopérative carbone pour contribuer à atteindre la neutralité carbone à cette échelle en mettant en relation les acteurs économiques de l'agglomération avec des porteurs de projet locaux en recherche de financement et dont les activités visent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à diminuer les consommations énergétiques ou à capturer du carbone pour éviter qu'il ne soit émis dans l'atmosphère.
- 195.** Soutenir le covoitage à l'échelle du grand territoire Nantes - Saint-Nazaire avec l'expérimentation de plusieurs lignes de covoitage à haut niveau de service entre Nantes, le Nord-Loire et le Sud-Loire.
- 196.** Renforcer à cette échelle notre accompagnement aux paysans et paysannes en bio et aux professionnelles et professionnels de l'alimentation responsable notamment en les accompagnant dans la structuration de circuits courts (marchés, débouchés, logistique).

RELATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Dans un contexte international et européen marqué par la montée de l'extrême-droite, affirmer la place de Nantes, et de ses villes partenaires, comme des remparts pour la démocratie. Lutter contre le repli sur soi par une politique européenne et internationale qui incarne nos valeurs :

- 197.** Avec des partenariats à l'international sur la santé globale, la ville non-sexiste, la bifurcation écologique et la culture de Montréal et Québec à Rufisque en passant par Recife, de Seattle à Hambourg. Ces partenariats demeureront au service des jeunes, de la vie associative, des artistes, des acteurs académiques et universitaires et des entreprises nantaises. La francophonie constituera également un axe de nos échanges à l'international.
- 198.** Promouvoir Nantes comme ville européenne au bénéfice de toutes les Nantaises et de tous les Nantais, et en particulier des jeunes, à travers le soutien à des bourses de mobilité pour des expériences à l'étranger.
- 199.** Poursuivre notre engagement pour la coopération décentralisée et la solidarité internationale, en particulier notre partenariat avec Abu Dis en Palestine. Engager la Ville de Nantes dans le partenariat de Nantes Métropole avec Kherson, en Ukraine.
- 200.** Faire de l'interculturalité une force en s'appuyant sur Cosmopolis, lieu de référence sur les cultures du monde et les échanges interculturels en plein centre-ville de Nantes.

Un budget de raison

Pour répondre au présent et préparer l'avenir

Répondre aux besoins des Nantaises et des Nantais nécessite de concilier trois engagements : investir pour notre qualité de vie, préparer l'avenir et maîtriser la dette de la collectivité. **Nous avons su tenir ce cap, malgré la crise du Covid, la guerre en Ukraine, ses conséquences sur les prix de l'énergie, et la baisse considérable des dotations de l'État.** Et nous devons malheureusement anticiper un soutien encore amoindri de l'État dans l'année qui vient.

Les renoncements de l'État sont un contresens social, écologique et économique :

Social, parce que ce sont les communes qui assurent l'essentiel des services publics de proximité et garantissent la cohésion sociale.

Écologique car, faute d'action ambitieuse de l'État, les territoires se doivent d'investir massivement dans la transition écologique pour que la France tienne sa trajectoire Climat.

Économique enfin, parce que les collectivités locales représentent 70 % de l'investissement public, soutien vital à l'activité de nos entreprises et donc à l'emploi.

Pour autant, grâce à notre gestion sérieuse, les finances de la Ville de Nantes et de la Métropole sont soutenables et saines. La dette est maîtrisée en-dessous de la moyenne nationale. Là où des économies sont possibles, nous les faisons. Chaque année, nous assumons des choix pour ne jamais affaiblir les services publics. Cela nous a amené par exemple dans le budget 2026 à **adopter des économies de 3 millions d'euros sur nos dépenses de fonctionnement pour l'année 2026 pour maintenir notre capacité à investir pour l'avenir dans les écoles, la végétalisation de la ville, la sécurité, la culture...**

L'ambition de prendre soin de l'avenir

Nous ne voulons rien abandonner sur l'essentiel pour vous, votre quotidien et l'avenir de nos enfants. C'est le sens de notre projet. Il s'inscrit dans cette trajectoire budgétaire rigoureuse et maîtrisée : investir au service des transformations nécessaires, en ayant toujours la justice sociale et écologique comme boussole, et la sobriété comme exigence.

Ethique, transparence, déontologie

Nos engagements

Parce que la démocratie exige une confiance partagée, la Gauche Unie pour Nantes porte la transparence de l'action publique et l'exemplarité des élues et élus comme ligne de conduite. Avant que cela ne soit inscrit dans la loi, les élues nantaises et élus nantais ont adopté une charte de déontologie reposant sur 5 principes : l'intérêt général, la probité, l'impartialité, l'exemplarité, la transparence. Aujourd'hui celle-ci se déploie dans tous les champs d'intervention des élues et élus, et ce, au-delà des obligations légales réglementaires qui s'appliquent aux collectivités. Concrètement, cela se traduit par :

- **La mise en place d'une commission « éthique et transparence »** composée pour moitié de citoyennes et citoyens volontaires, présidée par une élue ou un élu de l'opposition municipale. Le recrutement d'une ou d'un déontologue.
- **Une déclaration d'intérêts** remplie par toutes les conseillères et tous les conseillers municipaux au-delà de la loi de 2013 qui le prévoit seulement pour les adjointes et les adjoints.
- **La publication en ligne des rendez-vous avec les représentantes et représentants d'intérêts inscrits au répertoire** de la HATVP et la publication de l'ensemble des déports.
- **L'interdiction pour les élues et les élus et les agentes et les agents de recevoir personnellement tout cadeau.**

- **La publication en ligne chaque année de l'ensemble des indemnités et des frais de déplacement des élues et élus.**
- **La présidence de la Commission des Finances** et de la Commission du Personnel et des Affaires générales est dévolue à une élue ou un élu de l'opposition. L'opposition municipale est représentée dans les commissions d'attribution de logements, de places en crèches, et d'examen des demandes de dérogations à la carte scolaire.
- Un **dispositif anti-corruption** : dispositif de prévention et de détection des atteintes à la probité.
- **La transparence des attributions des subventions** et la publication en open data de toutes les subventions versées, ainsi que les délibérations avec un historique.
- **La publication des documents administratifs en open data.**
- La simplification de l'accès aux décisions du Conseil municipal par **la publication, 10 jours avant la séance, de l'ordre du jour accompagné d'un résumé des délibérations présentées.**

Candidates et candidats de la liste de la Gauche unie pour Nantes



01

Johanna ROLLAND

46 ans *Bellevue Chantenay Sainte-Anne*
Cadre territoriale
Parti socialiste

02 Olivier CHATEAU
52 ans *Centre-ville*
Secrétaire général du PS44
Parti socialiste

03 Marie VITOUX
37 ans *Île de Nantes*
Urbaniste
Les Écologistes

04 Simon CITEAU
38 ans *Malakoff - Saint-Donatien*
Chargé de mission transports
Les Écologistes

05 Mahaut BERTU
30 ans *Centre-ville*
Chargée d'enseignement
Parti socialiste

06 Bassem ASSEH
51 ans *Hauts-Pavés Saint-Félix*
Directeur commercial - Secteur du numérique
Parti socialiste

07 Edith JAMES
46 ans *Île de Nantes*
Secrétaire
Société civile

- | | |
|---|--|
| <p>08 Elhadi AZZI
66 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
Référent plan de mobilité entreprise
Génération Écologie</p> | <p>21 Myriam NAËL
48 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
Dirigeante associative
Parti socialiste</p> |
| <p>09 Aïcha BASSAL
51 ans <i>Nantes Erdre</i>
Chargée de mission
Société civile</p> | <p>22 Ronan DANTEC
62 ans <i>Nantes Erdre</i>
Sénateur
Territoires 44</p> |
| <p>10 Robin SALELCROIX
35 ans <i>Dervallières Zola</i>
Secrétaire Départemental du PCF
PCF</p> | <p>23 Pauline LANGLOIS
35 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
En reprise d'études
Parti socialiste</p> |
| <p>11 Aziliz GOUEZ
46 ans <i>Centre-ville</i>
Chercheuse
Territoires 44</p> | <p>24 Aymeric SEASSAU
48 ans <i>Dervallières Zola</i>
Fonctionnaire territorial
PCF</p> |
| <p>12 Franckie TRICHET
55 ans <i>Dervallières Zola</i>
Enseignant / Chercheur
Société civile</p> | <p>25 Anne-Lise CÉRAN
37 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
Professeure certifiée
Société civile</p> |
| <p>13 Delphine BONAMY
47 ans <i>Dervallières Zola</i>
Vidéaste Urbaniste
Société civile</p> | <p>26 Christophe JOUIN
32 ans <i>Doulon Bottière</i>
Brocanteur
Société civile</p> |
| <p>14 Jamal OUGGOURNI
61 ans <i>Bellevue Chantenay Sainte-Anne</i>
Conseiller Emploi Handicap
Société civile</p> | <p>27 Mélissa HÉLARY
29 ans <i>Île de Nantes</i>
Juriste acheteuse
PCF</p> |
| <p>15 Marlène COLLINEAU
40 ans <i>Hauts-Pavés Saint-Félix</i>
Chargée de mission
L'Après</p> | <p>28 Gildas SALAÜN
48 ans <i>Nantes Sud</i>
Attaché territorial de conservation du patrimoine
PRG</p> |
| <p>16 Aurélien BOULÉ FOURNIER
41 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
Technicien audiovisuel
UBB</p> | <p>29 Cassandra CHALULEAU
32 ans <i>Dervallières Zola</i>
Freelance en communication digitale
Les Écologistes</p> |
| <p>17 Cécile BIR
56 ans <i>Breil Barberie</i>
Sans emploi
Société civile</p> | <p>30 Thomas QUERO
50 ans <i>Centre-ville</i>
Consultant
Parti socialiste</p> |
| <p>18 Romain BOUTHOLEAU
39 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i>
Professeur des écoles
Parti socialiste</p> | <p>31 Radia ESSASSI
51 ans <i>Nantes Nord</i>
Coordinatrice du GIP CDAD44 - Juriste
Société civile</p> |
| <p>19 Mahel COPPEY
44 ans <i>Nantes Sud</i>
Chargée de projet solidarité internationale
Les Écologistes</p> | <p>32 Adam BRASSART
32 ans <i>Centre-ville</i>
Fonctionnaire au ministère chargé de l'Agriculture
Les Écologistes</p> |
| <p>20 Guillaume BÉNET
30 ans <i>Île de Nantes</i>
Comptable
Les Écologistes</p> | <p>33 Cécilia BLUMENTAL
64 ans <i>Centre-ville</i>
Directrice de projet à la retraite
PCF</p> |

 34 Denis TALLEDEC 55 ans <i>Bellevue Chantenay Sainte-Anne</i> Directeur général d'une fédération nationale de lieux culturels Société civile	 45 Valérie COUSSINET NDIAYE 57 ans <i>Hauts-Pavés Saint-Félix</i> Formatrice indépendante UDB	 58 Cyril ROUSSEL 33 ans <i>Doulon-Bottière</i> Chargé de mission à l'Office Français de la Biodiversité Les Écologistes
 35 Agathe BERGEL 36 ans <i>Dervallières Zola</i> Consultante en mécénat Place Publique	 46 Mathias MARY 47 ans <i>Nantes Erdre</i> Directeur associatif Société civile	 59 Jade AÏT OUAKLI 21 ans <i>Nantes Erdre</i> Étudiante Parti socialiste
 36 Philippe LEGRAND 66 ans <i>Doulon Bottière</i> Professeur du secondaire à la retraite PCF	 47 Yseult ARNAL 38 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i> Avocate Société civile	 60 Antonin RAMBAULT 31 ans <i>Nantes Nord</i> Ingénieur Les Écologistes
 37 Nadine LUCAS 50 ans <i>Nantes Erdre</i> Salariée des industries électriques et gazières Parti socialiste	 48 Yannick GLEMAREC 63 ans <i>Centre-ville</i> Directeur de recherche Société civile	 61 Anouck JURAVER 38 ans <i>Doulon-Bottière</i> Avocate Parti socialiste
 38 Thibaut GUINÉ 33 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i> Sans emploi Parti socialiste	 49 Karine NEVERS 42 ans <i>Doulon Bottière</i> Aide-Soignante Société civile	 62 Romain LEMAIRE GUENOT 36 ans <i>Île de Nantes</i> Responsable des comptes entreprise Parti socialiste
 39 Séverine FIGULS 46 ans <i>Centre-ville</i> Gérante de restaurant Parti animaliste	 50 Gaëtan LAOT 36 ans <i>Breil Barberie</i> Agent territorial Les Écologistes	 63 Séverine PAPOT 53 ans <i>Doulon-Bottière</i> Directrice d'un centre d'accueil pour enfants PRG
 40 Hervé FOURNIER 55 ans <i>Bellevue Chantenay Sainte-Anne</i> Responsable d'un bureau d'étude Société civile	 51 Émilie BOURDON 29 ans <i>Île de Nantes</i> Sans emploi Parti socialiste	 64 Hervé MAIGRET 53 ans <i>Nantes Sud</i> Chorégraphe Place Publique
 41 Chloé GIRARDOT MOITIÉ 41 ans <i>Nantes Erdre</i> Conseil en stratégie et plaidoyer Les Écologistes	 52 Michel COCOTIER 69 ans <i>Île de Nantes</i> Retraité de l'Éducation nationale Société civile	 65 Joëlle FONTENEAU 44 ans <i>Centre-ville</i> Directrice technique du secteur culturel Génération Écologie
 42 Geoffroy VERDIER 51 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i> Directeur d'une entreprise de l'économie sociale et solidaire Parti socialiste	 53 Nadège BOISRAMÉ 52 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i> Proviseure adjointe L'Après	 66 Frédéric POLAT 39 ans <i>Nantes Erdre</i> Salarié d'une entreprise de construction Debout !
 43 Laurence BROSSEAU 54 ans <i>Doulon Bottière</i> Chargée de formation Parti socialiste	 54 Gaspard FLORIN CAMAGNA 20 ans <i>Bellevue Chantenay Sainte-Anne</i> Étudiant et responsable associatif Debout !	 67 Soufia HABBITA 40 ans <i>Nantes Nord</i> Consultante informatique Société civile
 44 Corentin GAUTRAULT 23 ans <i>Hauts-Pavés Saint-Félix</i> Gestionnaire applicatifs en transports urbains Les Écologistes	 55 Pauline ROY 37 ans <i>Île de Nantes</i> Régisseuse Société civile	 68 Christian ANDRÉ 68 ans <i>Nantes Sud</i> Retraité de l'Éducation nationale Parti socialiste
 57 Sophie LUCAS 55 ans <i>Malakoff - Saint-Donatien</i> Décoratrice de théâtre UDB	 56 Clément DEIXONNE 22 ans <i>Centre-ville</i> Étudiant Parti socialiste	 69 Marie-Hélène NIVOLLET 71 ans <i>Bellevue Chantenay Sainte-Anne</i> Retraitee - Militante associative Société civile

Pour nous, c'est Nantes !

juste, écologique et solidaire

**Les 15 et 22 mars prochains,
votons Johanna Rolland
et la Gauche unie pour Nantes**

Pour rencontrer l'équipe de la Gauche unie pour Nantes,
rendez-vous sur **la Péniche Lola, quai Henri Barbusse**.

2 quai Henri Barbusse - 06 88 93 32 12 - contact@lagaugeuniepournantes.fr

JR Johanna
Rolland
**La Gauche unie
pour Nantes**

Pour nous rejoindre
lagaugeuniepournantes.fr



@lagaugeuniepournantes @GaucheUnieNtes
 @LaGaucheUniePourNantes